

Définir l'état

Par **Jurispudence**, le 20/09/2013 à 16:40

Bonjour, j'aimerais savoir si les 3 composantes de l'État, c'est à dire la Population, l'organisation politique et le territoire permettent à eux 3 de définir la notion de l'état ou alors faut il rajouter d'autres détails.

Merci.

Par **Cyril Caron**, le 20/09/2013 à 16:54

Je rajouterai aussi qu'il possède la qualité de sujet de droit international tout en restant en principe indépendant dans l'exercice de ses compétences internes

Par **Jurispudence**, le 20/09/2013 à 16:56

Merci. D'autres éléments ?

Par **Meehdi**, le 20/09/2013 à 17:10

L'Etat est un artifice qui sert de support au pouvoir ; il permet de fonder le pouvoir en dehors de la personne des gouvernants, le pouvoir est exercé au nom de l'Etat.

Le terme d'"état" lui-même connaît plusieurs acceptations (il faut donc avant toute chose préciser quel est le sens dans lequel tu utilises cette notion) :

- L'Etat, c'est tout d'abord le pouvoir central, par opposition aux collectivités locales. En France : communes, départements, régions.
- L'Etat désigne aussi les gouvernants pour les différencier des gouvernés, il évoque les pouvoirs publics dans leur ensemble. On l'oppose à la "société civile".
- Enfin, on appelle Etat une société politique organisée (l'Etat français, l'Etat espagnol).

Pour ce qui constitue un Etat, tu l'as déjà dit : un pouvoir de contrainte, une population, un territoire.

Sources : Philippe Ardant et Bertrand Mathieu.

Par **Jurispudence**, le **20/09/2013** à **18:35**

Merci !

Par **marine103829**, le **22/09/2013** à **18:40**

je me pose la même question et j'essaie d'en faire un plan, pour l'instant cela donne

I. les éléments constitutifs de l'Etat

A. des éléments de faits: territoire, peuple, organisation

B des éléments de faits: exclusivité du pouvoir

II. des caractères juridiques de l'Etat

A. une personne morale

B. une entité souveraine

Des avis, des conseils ? Parce que je pense m'être un peu perdue en route par rapport au sujet de base qui est "peut on définir l'état seulement par sa population, son territoire et son organisation politique?"

Par **Thibault**, le **22/09/2013** à **18:54**

Dans ce cas, tu ne réponds pas vraiment au sujet... certes il faut repartir de la base (définition etc.) mais répondre à la question que l'on te pose, à savoir est-ce que ces éléments de base sont suffisant pour caractériser l'Etat ?

A priori, si on te pose la question, c'est que la réponse est non. D'autant plus dans le contexte actuel notamment de flux migratoires importants (et le critère de la population qui s'ébranle), et l'organisation politique (notamment en Europe remise en question par l'UE/CEDH).

Essaye de trouver d'autres critères, et surtout de voir en quoi les "critères" actuels sont remis en question, notamment en France dans le contexte européen :)

Par **marine103829**, le **22/09/2013** à **18:59**

Oui je vois, donc je dois tout changer dans le plan ? je ne trouve pas de moyen pour dire que cette définition n'est pas suffisante et l'insérer dans le plan ..

Par **Thibault**, le **22/09/2013** à **20:25**

Là comme ça je ne peux pas t'en dire plus ^^

Toutefois, conseil bibliographique: un ouvrage de référence en constit (et à jour !) est celui de Michel Troper, qui doit surement s'intituler, de manière très originale, droit constitutionnel. :)

Il se pourrait qu'il t'aide plus que moi ! :)

Par **marine103829**, le **22/09/2013** à **20:29**

Super merci! Et rien à voir mais comme tu as l'air bien plus au courant que moi, on m'as dis à l'université que c'était très important de connaître la jurisprudence, mais alors quoi ? je trouve ça dans un bouquin ? En fait je sais pas par où commencer et comment, pour aborder la jurisprudence qui est déjà plutôt flou dans ma tête....